

SPECTACLES

Si tu veux que je vive, adaptation poignante de l'affaire Dreyfus, à voir dès 14 ans

THÉÂTRE ESSAÏON

Du 21 JAN. AU 26 MAR. 2026

DÈS
14
ANS

Cette page sombre de notre histoire est présentée par une journaliste de l'époque, Séverine, de son vrai nom Caroline Remy. C'est une excellente idée, d'autant plus qu'elle reprend toute la chronologie de cette terrible erreur judiciaire.

Le 15 octobre 1894, Alfred dreyfus, brillant capitaine, est arrêté et emprisonné, soupçonné de crime de haute trahison envers la France. La preuve ? Un bordereau falsifié par un antisémite notoire. En décembre, il est condamné à la dégradation militaire et à la déportation en Guyane.

Sa femme, Lucie, épousée en 1890, lui apporte un soutien sans faille, pour l'aider à supporter sa détention, d'abord, et travailler sans relâche pour apporter les preuves de son innocence. Le célèbre « J'accuse » de Zola sera déterminant pour la réhabilitation du capitaine et la révision de son procès.

C'est un spectacle très bien dirigé et interprété : Claire Vidoni (Séverine) représente aussi l'opinion des français, le capitaine (Joël Abadie) se dégrade physiquement tout au long du spectacle, quant à Lucile chevalier (Lucie), elle est impressionnante de dignité et d'élégance.

Enfin, l'amour conjugal se montre ici plus fort que toutes les épreuves, c'est un bel exemple.